CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE "LES VALLÉES"

SECTEUR

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

1, boulevard Paul-Montel
06200 Nice
Tél. 04 97 22 09 06
service.migrants@fondationdenice.org

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1
Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :
• Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2
Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :
• La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi

›››

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3
Enfance-Jeunesse-Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :
• L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.
Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

• La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.

• Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.

• 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.

• Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.

• L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi *(Individual Placement and Support)*, qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

1.LES PRINCIPALES REALISATIONS 4

2.L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE HEBERGES SUR LE CADA 6

3.LES ACTIONS TRANSVERSALES 8

INTRODUCTION

Le **Service Migrants**, créé en janvier 2016, propose une **prise en charge globale des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale.** Ce service gère 172 places de CADA en diffus localisées dans le moyen et haut pays des Alpes Maritimes.

En parallèle des 172 places de CADA, les unités asile et insertion du Service Migrants gèrent :

- 406 places d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA/P) ;
- 45 mesures sur des plateformes réfugiés ;
- 15 mesures sur un programme de cohabitation solidaire ;
- 90 mesures d'accompagnement des réfugiés par et vers l'emploi ;
- 29 places sur le programme de réinstallation de réfugiés (ACPO).

Le Service Migrants a accueilli en 2020, **803 personnes** représentant 277 familles dont 409 femmes et 394 hommes tous dispositifs confondus.

Ces personnes sont en majorité hébergées dans des logements en diffus dans les **communes rurales et périurbaines** des Alpes Maritimes, au sein desquelles les actions suivantes sont proposées :

- Mise à disposition d'un **hébergement** temporaire, domiciliation et **accompagnement à l'usager d'habiter** visant à faciliter le travail autour de la sortie ;
- Mise en place d'un **accompagnement social global** prenant en compte le **suivi sociojuridique**, l'accès aux **soins** et à la **santé**, l'accès à la **scolarité**, les informations sur l'**aide au retour volontaire**, etc. ;
- Mise en place d'un **accompagnement à la sortie** du centre - dès l'entrée ;
- Développement d'actions favorisant l'**insertion** en **partenariat** avec les **services municipaux, les écoles, les associations et bénévoles locaux** ;
- Mise en place d'**actions innovantes et solidaires** permettant de mettre les personnes en activité durant le traitement de leur demande d'asile.

L'année 2020 a été marquée par la gestion de **la crise sanitaire** liée à la pandémie qui a mis en suspend plusieurs des actions portées par le service et qui a modifié les modalités d'intervention auprès des personnes accompagnées. A cette crise sanitaire est venue s'ajouter **la catastrophe Alex** qui a dévasté plusieurs vallées du département dont la Vallée de la Roya où plus de 90 personnes étaient hébergées par notre service.

1. LES PRINCIPALES REALISATIONS

Le CADA a accueilli en 2020 **195 personnes** en demande d'asile, dont plus de la moitié avaient moins de 18 ans.

Le Service Migrants a réalisé **86 % de ses objectifs pour l'année 2020** avec 54 310 journées d'hébergement. Ce taux de réalisation peut s'expliquer par la crise sanitaire ayant donné lieu à un net ralentissement – voire une suspension - des entrées et sorties sur le dispositif. La tempête Alex en octobre 2020 a donné lieu au blocage temporaire de 90 places localisées à Tende et Saint Dalmas de Tende.
Malgré ses fortes contraintes, le Service Migrants a accueilli **54 nouvelles personnes**. La diversité des pays d'origine de nos usagers démontre la complexité des trajectoires migratoires. Au cours de 2020, la plupart des personnes accueillies provenaient du continent européen, en particulier de la Russie, y compris la Tchétchénie, suivi de la Georgie et l'Albanie. Concernant le continent Africain, la majorité venait du Nord (Soudan, Egypte et Maroc) et dans une moindre mesure de l'Est (Somalie et Erythrée). Nous avons également accompagné des BPI originaires de l'Asie du Sud (Afghanistan, Pakistan et Bangladesh).

Cette diversité des cultures maintient nos équipes dans le champ de l'interculturalité, où elles doivent prendre en compte les origines des demandeurs d'asile, leurs coutumes, leurs habitudes de vie tout en commençant dès la demande d'asile à travailler l'intégration dans la culture française mais avant tout l'intégration dans les localités où vivent les familles. Cette année 2020 a vu pour le CADA, l'obtention de **65 décisions positives**, ces réponses sont souvent un moment de joie chez les familles et le début du travail de notre **unité insertion.**

La notion d'asile, synonyme de refuge, est ancrée dans un environnement. Le Service Migrants est présent dans les nombreux villages qui entourent la région Niçoise : Tende, Saint Dalmas de Tende, Breil sur Roya, Draps, Contes, L'Escarène, Lucéram, Sospel, Vence, Carros, Gattiéres, Grasse et Nice.

Paroles de salariés…

Un grand merci à la commune de Vence qui est accueillante et bienveillante vis-à-vis des familles installées par le Service Migrants. Les administrations de la ville, les écoles, les praticiens de santé et les associations aident les familles dans leurs démarches en essayant de faciliter leur parcours… les familles se sentent bien dans cette commune ! La gentillesse des Vençois est notable, souvent ils s'intéressent à des situations difficiles chez leurs voisins et ils prennent contact avec nous pour offrir leur aide pour les traductions, les blocages psychologiques, le stress et l'angoisse des familles…

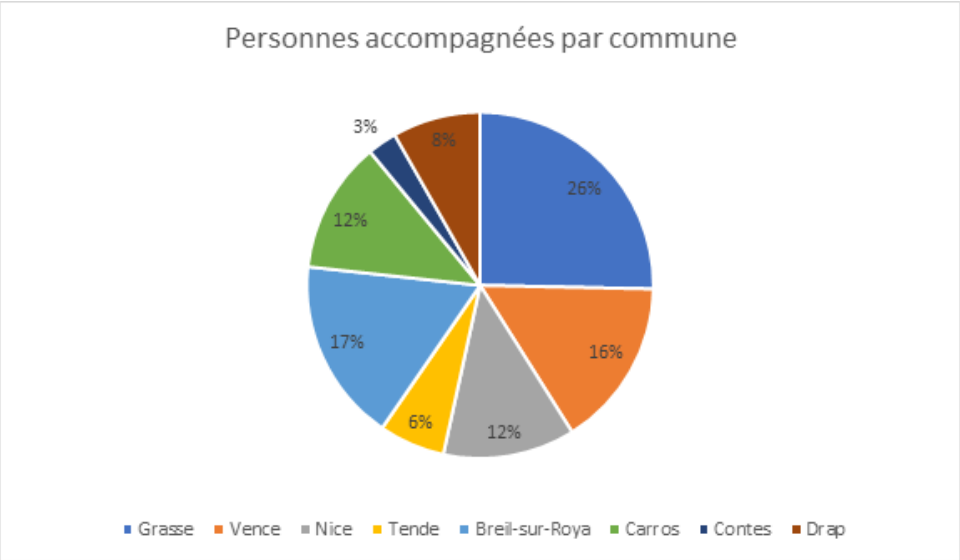

L'équipe du Service Migrants a tissé des liens de partenariat avec les mairies, les associations de bénévoles, les écoles pour permettre aux familles en demande d'asile de trouver un refuge qui ne sera pas juste un hébergement mais aussi un lieu d'apprentissage et de découverte : du Français, de notre culture, de nos codes, de nos activités quotidiennes…
L'équipe de l'unité Asile du Service Migrants est en perpétuelle recherche pour affiner cet accompagnement global au plus proche des besoins des demandeurs d'asile, ils s'appuient sur l'unité Insertion pour passer le relais de l'accompagnement quand les familles obtiennent la protection internationale. Ils travaillent à donner du sens à l'accompagnement de la demande d'asile entre protection et rejet, à permettre aux familles d'acquérir de la résilience dans ces deux sorties possibles de notre unité pour garantir qu'elles puissent faire les bons choix par la suite, leur permettant de mettre en place un projet de vie en France ou de retour au pays.

Entre janvier et décembre 2020, le Service Migrants a poursuivi son travail d'accompagnement des demandeurs d'asile et largement développé son action auprès de réfugiés.

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

- Le maintien de l'ensemble des activités du service malgré la crise sanitaire, et la mise en place de plusieurs innovations liées au contexte : organisation de cours de FLE via WhatsApp, organisation d'un concours de dessin sur le thème de la pandémie, organisation de cours de soutien scolaire à distance, etc. ;
- La participation à l'évacuation des demandeurs d'asile hébergés dans la Vallée de la Roya suite à la catastrophe Alex et la réinstallation des familles sur d'autres communes;
- Le recrutement d'un travailleur pair – c'est-à-dire un ancien demandeur d'asile ayant obtenu le statut de réfugié - au sein de l'équipe pour développer la pair-aidance dans l'accompagnement ;
- Réalisation de formations destinées à renforcer les compétences et connaissances des salariés : formation sur le thème de l'enfance et l'adolescence en exil, formation sur les violences liées au genre et les droits des migrantes.

REFONTE DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT

- Refonte des secteurs d'intervention sur les dispositifs asile et développement de notre intervention sur deux nouvelles communes : Sospel, Gattiéres ;
- Développement de notre intervention sur l'usage d'habiter, vecteur d'intégration des familles dans leur environnement.

STRUCTURATION DU SERVICE

- Réorganisation du service du fait de l'obtention de plusieurs financements sur l'insertion : création d'une unité asile et unité insertion, redéfinition des périmètres entre coordinateurs et cheffe de service, redéfinition de l'organigramme ;
- Refonte des contrats de séjour et règlement de fonctionnement – création d'un module unique adapté à l'ensemble des dispositifs (CADA/HUDAP) ;
- Développement de l'accueil de stagiaires (4 étudiants en stage long accueillis en 2020) ;
- Edition d'une capitalisation de l'expérience par les salariés du service.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE HEBERGES SUR LE CADA

Depuis sa création en 2016, Service Migrants a toujours assuré un accompagnement vers l'insertion en faveur des ménages hébergés sur les dispositifs de l'unité asile et ayant obtenu une protection. Cet accompagnement d'une durée de 3 mois, renouvelable une fois, avait pour objectif la co-construction d'un parcours vers l'accès au logement, l'accès à l'emploi/formation et l'accès aux droits. Cet accompagnement est axé sur la santé, l'emploi et la formation, l'accès aux droits et l'accès au logement. Notre philosophie repose sur « l'aller vers » des usagers afin d'établir une relation de confiance et de mieux comprendre leur situation et leurs besoins. Valorisant l'autonomie de chaque personne, nous menons une démarche de « co-construction » auprès de nos bénéficiaires. Cet accompagnement vise à favoriser le bien-être et l'accès aux droits de la personne, tout au long de son parcours d'insertion.

Sur les 195 personnes en demande d'asile suivies en CADA par l'unité asile, 65 personnes ont bénéficié de la protection internationale représentant 15 familles suivies par l'unité insertion. Au total, **11 de ces familles ayant obtenu le statut ont été relogées en 2020** : 7 ménages ont intégré un logement pérenne dans le cadre d'IML, 1 ménage a intégré un centre provisoire d'hébergement, 1 ménage a obtenu un logement social et 2 ménages ont été relogés en dehors du département 06 via le dispositif Plan Migrants de la DIHAL.

L'accompagnement proposé aux bénéficiaires de la protection internationale peut être résumé comme suit :

⇒ **Social**
- L'accès aux droits sociaux : de santé, ouverture des droits CAF (RSA, allocations familiales), aides alimentaires ;

- L'apprentissage de la langue Française, notamment à travers les cours proposés dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicaine, ainsi que par des bénévoles de la Fondation de Nice ;
- Des activités solidaires grâce à la mise en place du potager Lou Pantaï, qui offre un espace pour développer des événements culturels et festifs (jardinage, ateliers et évènements festifs).

⇒ **Administratif**

- L'accompagnement dans les démarches d'ouverture des droits et suivi (Impôts, AMELI, CAF, Pole emploi) ;
- L'accompagnement dans les démarches liées à l'ouverture d'un compte bancaire/LIVRET A ;
- L'accompagnement dans les démarches d'échange de permis de conduire ;
- L'accompagnement dans les démarches d'inscription scolaire ou d'équivalence de diplômes.

⇒ **Professionnel**

- La création du CV et de la lettre de motivation ;
- L'accompagnement dans les démarches auprès de Pôle Emploi, les Missions Locales ;
- L'orientation vers les chantiers d'insertion professionnelle tantôt de la Fondation (La Ressourcerie, L'Entreprise d'insertion, Cap Entreprise) comme des partenaires : Galice – chantiers d'insertion mosaïque et bâtiment, etc.

⇒ **Logement**

- Le positionnement sur un logement social (à travers l'animation du réseau partenaire : SIAO, - IML : SOLHIA, Agis 06, Habitat et Humanisme, et les bailleurs sociaux) ou dans le parc privé.

Le Service Migrants a la volonté de participer à la fluidification des dispositifs asile et en ce sens, la priorité est donnée à toutes les actions liées à l'insertion par le logement. Ainsi, le projet de sortie en logement autonome est abordé avec les personnes accompagnées dès l'intégration.
Une demande de logement social est effectuée. Après un diagnostic, un dossier de logement est instruit auprès du SIAO 06 selon le degré de vulnérabilité de la personne (dossier SIAO Logement pour les BPI plus autonomes dans leurs démarches, et dossier SIAO Insertion pour les bénéficiaires nécessitant un hébergement avec un accompagnement, ex : CHRS, foyer, structures d'hébergement).

Le Service Migrants entretient une étroite collaboration avec les structures de relogement sur le territoire des Alpes Maritimes telles que les opérateurs IML comme SOHILA 06 et AGIS 06, ainsi que les bailleurs sociaux (Cote d'Azur Habitat, ERILIA, Logis, etc.) entre autres, qui proposent des solutions de relogement adaptées aux personnes accompagnées.

3. LES ACTIONS TRANSVERSALES

LA JOURNEE MONDIALE DES REFUGIES : UN SAVE-THE-DATE ANNUEL ENTRE LE SERVICE ET LES PERSONNES ACCOMPAGNEES !

Depuis la création du service en 2016, la journée du 20 juin est synonyme de festivités au sein du Service Migrants…Toute l'équipe se mobilise pour organiser et animer une journée hors du commun, où professionnels et personnes accompagnées se retrouvent pour célébrer !
Le 20 juin 2020, le Service Migrants a organisé une édition particulière du fait de la crise sanitaire : un concours intitulé « Le Service Migrants à d'incroyables talents ! ». Les personnes accompagnées ont réalisé des vidéos permettant de mettre en avant leurs talents (musique, danse, chant, théâtre, etc.) en vue d'une diffusion des vidéos aux participants. Un jury composé de salariés volontaires a départagé les participants et sélectionné plusieurs gagnants.
Ainsi, malgré les restrictions imposées par la crise sanitaire, le Service Migrants a pu célébrer cette journée spéciale avec les personnes accompagnées.

LA SENSIBILISATION SUR LES MIGRATIONS : UN LEVIER CONTRE LES PREJUGES

Parmi ses missions, le Service Migrants s'est donné comme objectif de favoriser une perception sociale positive des demandeurs d'asile et des réfugiés dans les communes d'accueil. Pour ce faire, le Service organise des séances de sensibilisation sur la question des migrations à destination des partenaires associatifs et institutionnels, des établissements scolaires, des municipalités, etc.
Ces séances de sensibilisation sont organisées par une référente interne, qui occupe un poste de travailleur sociojuridique au sein du Service Migrants. Des supports visuels, interactifs, dynamiques sont utilisés pour favoriser la participation de tous durant ces séances.
En 2020, une seule séance de sensibilisation a pu être réalisée au sein d'une promotion d'étudiants passant le diplôme "DJEPS" avec l'organisme UFCV.

LES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN

S'appuyant sur la Loi de lutte contre les exclusions, promulguant l'accès à la culture comme un objectif national, la Fondation de Nice a décidé de faire de la découverte et de l'accès à la culture un axe fort de son projet associatif, qu'il conviendra de décliner de façon transversale dans les secteurs.

En effet, les publics accompagnés par la Fondation de Nice ont pour point commun de vivre une situation d'exclusion ... et le domaine de la culture ne fait pas exception. Les usagers de nos services ont souvent peu accès aux propositions culturelles, un faible niveau de diplôme et un niveau de vie bas apparaissant comme les principaux facteurs en défaveur de l'accès aux activités culturelles. Convaincue que l'art est un formidable vecteur d'expression personnelle et de citoyenneté, la Fondation de Nice a inscrit l'accès à l'art et à la culture à son agenda 2019-2020. En effet, se confronter au point de vue exprimé par un artiste ouvre les débats, éveille les consciences, invite au partage ou à la rêverie, des ingrédients fondamentaux pour faire société.

Le Service Migrants favorise, autant que faire se peut, la mise en place d'activités socioculturelles en faveur des familles. A cette fin, une salariée est référente sur les actions socioculturelles et elle a la charge de développer l'accès à la culture pour le public accueillit par le service : places de cinéma ou de théâtres gracieuses, introduction de la culture dans les choix d'aménagement des logements loués par le service, etc.

La crise sanitaire a mis un frein aux opportunités autour de l'accès aux activités culturelles, mais le Service Migrants a profité de cette opportunité pour faire rentrer la culture dans les hébergements des personnes accompagnées. A cette fin, le Service Migrants a créé un « kit culture » composé d'une caisse en bois fabriqué à partir de matériaux recyclés et remplie de jeux (de mémoire, de construction, d'apprentissages, etc.) et de livres (cuisine, activité à faire en famille, etc.) en lien avec les âges des personnes accompagnées.

LOU PANTAÏ : UN JARDIN SOLIDAIRE ET UNE EPICERIE SOLIDAIRE ITINERANTE

Le projet Lou Pantaï – en Nissart « celui qui rêve » – a été développé par le Service Migrants de la Fondation de Nice en 2017. L'accompagnement des demandeurs d'asile dans les communes isolées des Alpes Maritimes faisait alors état des constats suivants : faible développement des liens sociaux entre les habitants des communes et les demandeurs d'asile, faible pouvoir d'agir des usagers, représentations négatives à l'égard de l'accueil des demandeurs d'asile.

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des demandeurs d'asile dans une démarche de solidarité, d'investissement et de respect de la dignité humaine. Le projet intègre trois objectifs spécifiques :

- Favoriser l'insertion sociale des demandeurs d'asile dans leurs communes d'hébergement à travers la proposition d'activités valorisantes, mixtes et basées sur le partage et la solidarité ;
- Faciliter et renforcer la mise en œuvre du pouvoir d'agir des demandeurs d'asile ;
- Promouvoir une perception sociale positive de l'accueil de demandeurs d'asile dans les communes d'intervention.

En 2020, plusieurs aménagements ont été réalisés sur le jardin solidaire :

- Des réparations pour rendre le lieu plus adapté et accueillant : réparation de la serre, débroussaillage, élagage, nettoyage ;
- Des aménagements liés à la mise en culture : 700 m2 de jardin potager ont été mis en culture, des arbres fruitiers ont été plantés, un système d'arrosage par goutte à goutte a été installé, des composteurs ont été fabriquées ;
- Des aménagements liés à l'accueil du public : deux toilettes sèches, une grande table pouvant accueillir 20 personnes et une pergola ont été adossées au bâtiment existant, ainsi qu'une cuisine d'été permettant la tenue d'ateliers cuisine et de repas partagés ;
- Des aménagements liés aux projets annexes : trois ruches seront installées au printemps 2021, carrés potagers pour les enfants accueillis sur le site, construction d'un tableau à craies géant et la construction d'un poulailler.

La crise sanitaire liés à la pandémie de COVID, et les restrictions qu'elle implique sur les rassemblements, a donné un coup de frein à la mobilisation des personnes accompagnées sur le jardin solidaire en 2020 mais cette même crise a facilité le démarrage de l'épicerie solidaire itinérante !

Le premier confinement, très strict, a, en effet, ajouté une difficulté supplémentaire aux populations précaires de ces communes rurales. Dans cette situation, nous avons décidé de démarrer l'action en mode « humanitaire ». Nous avons, pour se faire, sollicité la banque alimentaire, les informant que de nouveaux bénéficiaires étaient en train de se rajouter dans la liste des deux épiceries et qu'il était difficile de ne pas en tenir compte.

Nous avons opéré un rapprochement avec l'épicerie sociale de la fondation (Solid'actes) avec qui nous constituons, à présent, une seule et même entité. Ainsi, en nous coordonnant, nous avons réalisé des tournées hebdomadaires dans les vallées de la Roya et du Paillon, afin de livrer des colis alimentaires gratuits à environ 130 personnes, chaque semaine, sur quatre communes d'interventions.

Cette action s'est maintenue pendant l'ensemble du premier confinement et même au-delà, avec un retour progressif au dispositif originel, à savoir, une épicerie sociale itinérante offrant des produits alimentaire diversifiés à 10% du prix du marché.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

© Fondation de Nice • Avril 2021